

Réf: Dossier N° 013429

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAKAMAN TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA-CONCORDE, lot 653,
ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/05/2021 reçus par Me anoma ehua marthe, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKAMAN TRANSPORT »

Objet : LE TRANSPORT DE PERSONNE ET DE MARCHANDISE , LA VENTE OU LA LOCATION DE VOITURE ,L'IMMOBILIER , L'ACQUISITION , LA MISE EN VALEUR , L'ADMINISTRATION ' L'EXPLOITATION DIRECTE OU INDIRECTE , LA VENTE EN TOTALITE OU EN PARTIE ET L'ECHANGE DE TOUS TERRAINS BATIS OU NON BATIS , L'ETUDE , LA REALISATION DE TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS , DE GENIE CIVIL , DE VOIRIES ET DE RESEAUX DIVERS , D'HYDRAULIQUE , D'ASSAINISSEMENT , ET D'ENVIRONNEMENT , TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION , D'ENTRETIEN , DE REFECTION ET D'EQUIPEMENT DE BATIMENT ET AUTRES OUVRAGES ; LA POISSONNERIE ; L'ELEVAGE , LA COLLECTE D'ORDURES MENAGERES OU AUTRES. LA PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE , PAR TOUS MOYENS , DANS TOUTES OPERATIONS POUVANT SE RAPPORTER A SON OBJET PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES , DE SOUSCRIPTIONS OU ACHAT DE TITRES OU DROITS SOCIAUX , DE FUSION OU AUTREMENT . ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS QUI POURRAIENT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET DE LA SOCIETE OU A TOUS AUTRES OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES POURVU QU'ELLES NE MODIFIENT PAS LE CARACTERE CIVIL DE LA SOCIETE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ANYAMA-CONCORDE,lot 653, ilot 58

Dirigeant(s) : M OUATTARA DJAKARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03073 du 18/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18032/GTCA/RC/2021 du 18/08/2021

